

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 480****7 mai 2004****SOMMAIRE**

Activest Investmentgesellschaft Luxemburg S.A., Luxembourg . . . . .	23002	Domaine Bourwies S.A., Bertrange . . . . .	23009
Aegon International, Sicav, Luxembourg . . . . .	23021	Endicott S.A.H., Luxembourg . . . . .	23021
Agro-Sud Finances S.A.H., Luxembourg . . . . .	23022	Ertis S.A., Strassen . . . . .	23023
Alternative Capital Enhancement, Sicav, Luxem- bourg . . . . .	23015	Etra Global Sicav, Luxembourg . . . . .	23028
AMIS Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .	23013	Euroconsortium de Gestion S.A.H., Luxembourg	23012
Anbeca Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23029	Euroconsortium de Placements Financiers (EPF) S.A.H., Luxembourg . . . . .	23016
Aquilon S.A., Luxembourg . . . . .	23012	Fedi S.A.H., Luxembourg . . . . .	23010
Arendt & Schackmann S.A., Colmar-Berg . . . . .	22994	Fidelity Funds II Sicav, Luxembourg . . . . .	23009
ATLI, Advanced Technology Luxembourg Invest- ment S.A., Luxembourg . . . . .	23039	Fideuram Gestions S.A., Luxembourg . . . . .	23000
Atlantique Financière S.A., Luxembourg . . . . .	23032	Fideuram Gestions S.A., Luxembourg . . . . .	23002
Avimmo S.A., Luxembourg . . . . .	23019	Filtilux S.A., Luxembourg . . . . .	23031
Bankinter International Fund, Sicav, Luxembourg.	23017	Fixed Income Transworld Fund, Sicav, Steinsel ..	23034
Bemalux Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23025	Hobell S.A., Luxembourg . . . . .	23014
Beneseq S.A., Luxembourg . . . . .	23004	Holeanders S.A., Luxembourg . . . . .	23036
BL, Sicav, Luxembourg . . . . .	23019	I.P.A.P. S.A.H., International Promoting and Par- ticipation Company, Luxembourg . . . . .	23022
Black Steel Organization S.A., Luxembourg . . . . .	23037	I.V.V. Financière S.A., Luxembourg . . . . .	23029
Bress S.A., Luxembourg . . . . .	23011	IMEUROP, Société Européenne de Participations Immobilières S.A.H., Luxembourg . . . . .	23011
Briseis S.A.H., Luxembourg . . . . .	23038	Immobilière Orion S.A., Luxembourg . . . . .	23027
BSOP Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	23038	Industrial Investments Center S.A., Luxembourg	22994
C.D.G. Participations S.A.H., Luxembourg . . . . .	23038	Infor-ID S.A., Luxembourg . . . . .	23021
Cabot Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23008	International Wave Holding S.A., Strassen . . . . .	23039
Camberley Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23040	Larix S.A., Luxembourg . . . . .	23032
Carcani S.A.H., Luxembourg . . . . .	23035	Litecomm S.A., Luxembourg . . . . .	23039
Cashjewellery International S.A., Luxembourg . . .	23014	Livingstone S.A., Luxembourg . . . . .	23002
Cedel International S.A., Luxembourg . . . . .	22998	Luximmomat S.A., Luxembourg . . . . .	23020
Central Film Productions Group S.A., Luxem- bourg . . . . .	23002	M. and J. Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	23033
Century Financière S.A., Luxembourg . . . . .	23033	Magabir S.A.H., Luxembourg . . . . .	23034
Chasselas Investissements S.A., Luxembourg . . . .	23030	Malaco Investments Holding S.A., Bereldange . . .	23015
Clearstream International S.A., Luxembourg . . . .	22998	Mangaroca S.A., Luxembourg . . . . .	23009
Compagnie Financière Ottomane S.A., Luxem- bourg . . . . .	23018	Merami Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23027
Comptoir Foncier Invest Benelux S.A., Luxem- bourg . . . . .	23024	Metro International S.A., Luxembourg . . . . .	23016
Cosmos Lux International, Sicav, Luxembourg . . .	23026	Millenium Financière S.A., Luxembourg . . . . .	23031
(The) Crusade S.A., Luxembourg . . . . .	22994	Millicom International Cellular S.A., Bertrange ..	23025
Curio S.A., Luxembourg . . . . .	23012	Mineta S.A.H., Luxembourg . . . . .	23040
		Montsegur Gestion S.A., Luxembourg . . . . .	23014
		Mozart S.A., Luxembourg . . . . .	23004
		Naudi S.A., Luxembourg . . . . .	23024

Navlink S.A., Luxembourg . . . . .	23036	S.P.I. S.A.H., Luxembourg . . . . .	23036
Neutral Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23023	S.V.M.O. S.A., Luxembourg . . . . .	23009
Nightingale S.A., Luxembourg . . . . .	23029	Saris International S.A.H., Luxembourg . . . . .	23023
Orange Alternative Investment Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	22995	SCAC International S.A.H., Luxembourg . . . . .	23025
PAM (L), Sicav, Luxembourg . . . . .	23027	Schroder International Selection Fund, Sicav, Senningerberg . . . . .	23012
Pantashop International S.A.H., Luxembourg . . . . .	23028	Schroder Special Situations Fund, Sicav, Senningerberg . . . . .	23019
Paro S.A., Luxembourg . . . . .	23036	Schroder World Markets Fund, Sicav, Senningerberg . . . . .	23011
Parsifal S.A.H., Luxembourg . . . . .	23015	Sefin S.A., Luxembourg . . . . .	23034
Patria Investment Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	23010	Selector Management Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	23037
PEF Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	23033	Silpat S.A., Luxembourg . . . . .	23031
Pégase S.A., Luxembourg . . . . .	23035	Transcom WorldWide S.A., Bertrange . . . . .	23020
Petercam Moneta, Sicav, Luxembourg . . . . .	23024	Transfinancière Européenne S.A., Luxembourg . . . . .	23033
Pira. Mida S.A., Luxembourg . . . . .	23040	United Trust Services Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	23031
Poseidon S.A.H., Luxembourg . . . . .	23017	Velocity Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23029
Prosper S.A.H., Luxembourg . . . . .	23022	Vianta S.A.H., Strassen . . . . .	23032
Randeor Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23022	Viarenta S.A., Luxembourg . . . . .	23038
Real Espana S.A., Luxembourg . . . . .	23028	Vincalux Finance S.A., Luxembourg . . . . .	23030
Réalisation Immobilière Européenne (R.I.E.) S.A., Luxembourg . . . . .	23030	Vizalmopco Immo S.A., Luxembourg . . . . .	23037
Reliance Finance Limited S.A.H., Luxembourg . . . . .	23018	Wood Optic Diffusion S.A., Hosingen . . . . .	23018
Reyl (Lux) Global Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .	23035	Zenessa S.A., Luxembourg . . . . .	23006
Rubens Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23017		
S.I.E. S.A., Société d'Investissements Schröder Intereuropa, Luxembourg . . . . .	23025		

**INDUSTRIAL INVESTMENTS CENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 62.301.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO3460, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

C. Agata / A. Galassi

(025159.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

**THE CRUSADE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2A, Place de Paris.  
R. C. Luxembourg B 50.248.

En date du 23 mars 2004, la société THE CRUSADE S.A. transfère son siège au 2A, place de Paris à Luxembourg, avec effet immédiat.

C. Gretsch.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(025161.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

**ARENDE & SCHACKMANN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle Piret.  
R. C. Luxembourg B 37.987.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2004, réf. LSO-AO04289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(025009.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

**ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 82.955.

In the year two thousand and four, on the fifteenth of April.

Before us the undersigned notary Jean Seckler, residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of the company ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, (hereafter referred to as the «Company»), a société d'investissement à capital variable having its registered office in Luxembourg, (R.C. Luxembourg section B number 82.955), incorporated by a deed of M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on the 16th of July 2001, published in the Mémorial C number 669 of the 23rd of August 2001.

The meeting is presided by Ms Gudrun Siegle, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Ms Cécile Bertrand, residing in Halanzy, (Belgium).

The meeting elects as scrutineer Mrs Aline Biej, residing in Thionville, (France).

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

A) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Ratification of the transfer of the registered office of the Company from 1A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach to 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg, and the subsequent amendment of the first sentence of article 4 of the Articles of Incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«The registered office of the Company is established in the commune of Luxembourg, in the Grand Duchy of Luxembourg.»

2. Amendment of the first sentence of paragraph 3 of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«The minimum share capital of the Company shall be one million two hundred and fifty thousand Euros (1,250,000.-EUR).»

3. Amendment of paragraph 2 of article 3, paragraph d) of article 7 and article 28 of the articles of incorporation of the Company in order to replace all references to the law of 30th March 1988 relating to undertakings for collective investment by references to the law of 20th December 2002 relating to undertakings for collective investment.

4. Amendment of the first sentence of paragraph 1 of article 10 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«The annual general meeting of shareholders shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting, on the 15th day of April at 4.00 p.m.»

5. Amendment of article 19 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«The operations of the Company and its financial situation including particularly its books shall be supervised by a «réviseur d'entreprises agréé» who shall satisfy the requirements of Luxembourg law as to honourableness and professional experience and who shall carry out the duties prescribed by article 113 of the Law of 2002. The «réviseur d'entreprises agréé» shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the next annual general meeting of shareholders and until its successors are elected.

The «réviseur d'entreprises agréé» in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.»

6. Amendment of the first sentence of paragraph 1 of article 24 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«The accounting year of the Company shall begin on 1st January and shall terminate on the last day of December of the same year.»

B) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list signed by the proxies of the represented shareholders and by the bureau of the meeting will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing party will also remain annexed to the present deed.

C) That the present extraordinary general meeting was convened by a notice to shareholders, containing the agenda, sent to all registered shareholders by registered mail on the 4th of April 2004.

IV. It appears from the attendance list that out of the 7,468,236 shares issued by the Company, 7,455,736 shares are represented at the meeting.

V. That, as a result of the foregoing, the present meeting is regularly constituted and may validly decide on the items of the agenda.

Then the meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to ratify the transfer of the registered office of the Company from 1A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach to 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg, and to subsequently amend the first sentence of article 4 of the articles of incorporation of the Company which shall henceforth read as follows:

«**Art. 4. First sentence.** The registered office of the Company is established in the commune of Luxembourg, in the Grand Duchy of Luxembourg.»

*Second resolution*

The meeting resolves to amend the first sentence of paragraph 3 of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«**Art. 5. Third paragraph. First sentence.** The minimum share capital of the Company shall be one million two hundred and fifty thousand Euros (1,250,000.- EUR).»

*Third resolution*

The meeting resolves:

- to amend paragraph 2 of article 3 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«**Art. 3. Second paragraph.** The Company may carry out any operations which it deems useful in the accomplishment and in the development of its object, always however remaining within the limits established by the law of 20th December 2002 on undertakings for collective investment (the «Law of 2002»).»

- to amend paragraph d) of article 7 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«**Art. 7. Paragraph d.** The Board may restrict the ownership of shares of certain classes to institutional investors within the meanings of article 129 of the Law of 2002 («Institutional Investors»).»

- to amend article 28 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«**Art. 28.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law, as well as the law of 2002.»

*Fourth resolution*

The meeting resolves to amend the first sentence of paragraph 1 of article 10 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«**Art. 10. First paragraph. First sentence.** The annual general meeting of shareholders shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting, on the 15th day of April at 4.00 p.m.»

*Fifth resolution*

The meeting resolves to amend article 19 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«**Art. 19.** The operations of the Company and its financial situation including particularly its books shall be supervised by a «réviseur d'entreprises agréé» who shall satisfy the requirements of Luxembourg law as to honourableness and professional experience and who shall carry out the duties prescribed by article 113 of the Law of 2002. The «réviseur d'entreprises agréé» shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the next annual general meeting of shareholders and until its successors are elected.

The «réviseur d'entreprises agréé» in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.»

*Sixth resolution*

The meeting resolves to amend the first sentence of paragraph 1 of article 24 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«**Art. 24. First paragraph. First sentence.** The accounting year of the Company shall begin on 1st January and shall terminate on the last day of December of the same year.»

*Estimation of Costs*

The expenses which shall result from the present deed will be borne by the Company and are estimated at approximately eight hundred and fifty Euros.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le quinze avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société ORANGE ALTERNATIVE INVESTMENT FUND, (ci-après la «Société»), une société d'investissement à capital variable ayant son siège social à Luxembourg, (R.C. Luxembourg section B numéro 82.955), constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 16 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 669 du 23 août 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Gudrun Siegle, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Cécile Bertrand, demeurant à Halanzy, (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Aline Biej, demeurant à Thionville, (France).

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, la présidente a déclaré et requis le notaire d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Ratification du transfert du siège social de la Société du 1A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg, et modification conséquente de la première phrase de l'article 4 des Statuts de la Société afin qu'elle ait la teneur suivante:

«Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg.»

2. Modification de la première phrase du paragraphe 3 de l'article 5 des statuts de la Société afin qu'elle ait la teneur suivante:

«Le capital minimum de la Société est de un million deux cent cinquante mille Euros (1.250.000,- EUR).»

3. Modification du paragraphe 2 de l'article 3, du paragraphe d) de l'article 7 et de l'article 28 des statuts de la Société de manière à remplacer toutes les références à la loi du 30 mars 1988 sur les organismes de placement collectif par des références à la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif.

4. Modification de la première phrase du paragraphe 1 de l'article 10 des statuts de la Société afin qu'elle ait la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou en tout autre endroit à Luxembourg désigné dans l'avis de convocation, le 15<sup>ème</sup> jour d'avril à 16.00 heures.»

5. Modification de l'article 19 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment ses livres, seront supervisés par un réviseur d'entreprises agréé qui devra satisfaire aux exigences de la loi luxembourgeoise concernant l'honorabilité et l'expérience professionnelle et devra exécuter les devoirs prévus par l'article 113 de la Loi de 2002. Le réviseur d'entreprises agréé sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires et jusqu'à l'élection de ses successeurs.

Le réviseur d'entreprise agréé en fonction peut être révoqué à tout moment par les actionnaires avec ou sans motif.»

6. Modification de la première phrase du paragraphe 1 de l'article 24 des statuts de la Société afin qu'elle ait la teneur suivante:

«L'exercice social de la Société commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le dernier jour du mois de décembre de la même année.»

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont repris sur une liste de présence, ladite liste de présence, signée par les mandataires et par le bureau de l'assemblée restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations, signées ne varietur par les parties comparantes resteront également annexées au présent acte.

III. Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par un avis aux actionnaires comprenant l'ordre du jour et envoyé à tous les actionnaires par lettre recommandée en date du 7 avril 2004.

IV. Il appert de la liste de présence que sur 7.468.236 actions émises par la Société, 7.455.736 actions sont représentées à l'assemblée.

V. Que, au vu de ce qui précède, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement décider sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée a décidé de ratifier le transfert de siège social de la Société du 1A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 4 des statuts de la Société afin qu'elle ait la teneur suivante:

«**Art. 4. Première phrase.** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée a décidé de modifier la première phrase du paragraphe 3 de l'article 5 des statuts de la Société afin qu'elle ait la teneur suivante:

«**Art. 5. Troisième paragraphe. Première phrase.** Le capital minimum de la Société est de un million deux cent cinquante mille Euros (1.250.000,- EUR).»

*Troisième résolution*

L'assemblée a décidé:

- de modifier le paragraphe 2 de l'article 3 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«**Art. 3. Deuxième paragraphe.** La Société peut effectuer toutes opérations qu'elle considérera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objectif, restant néanmoins toujours dans les limites établies par la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif (la «Loi de 2002»).»

- de modifier le paragraphe d) de l'article 7 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«**Art. 7. Paragraphe d.** Le Conseil peut restreindre la propriété des actions de certaines classes à des investisseurs institutionnels au sens de l'article 129 de la Loi de 2002 («Investisseurs Institutionnels»).»

- de modifier l'article 28 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«**Art. 28.** Toutes matières non prévues par les présents statuts seront régies par les dispositions de la Loi et de la Loi de 2002.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée a décidé de modifier la première phrase du paragraphe 1 de l'article 10 des statuts de la Société afin qu'elle ait la teneur suivante:

«**Art. 10. Premier paragraphe. Première phrase.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou en tout autre endroit à Luxembourg désigné dans l'avis de convocation, le 15<sup>ème</sup> jour d'avril à 16.00 heures.»

*Cinquième résolution*

L'assemblée a décidé de modifier l'article 19 des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«**Art. 19.** Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment ses livres seront supervisés par un réviseur d'entreprises agréé qui devra satisfaire aux exigences de la loi luxembourgeoise concernant l'honorabilité et l'expérience professionnelle et devra exécuter les devoirs prévus par l'article 113 de la Loi de 2002. Le réviseur d'entreprises agréé sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une durée prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires et jusqu'à l'élection de ses successeurs.

Le réviseur d'entreprise agréé en fonction peut être révoqué à tout moment par les actionnaires avec ou sans motif.»

*Sixième résolution*

L'assemblée a décidé de modifier la première phrase du paragraphe 1 de l'article 24 des statuts de la Société afin qu'elle ait la teneur suivante:

«**Art. 24. Premier paragraphe. Première phrase.** L'exercice social de la Société commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le dernier jour du mois de décembre de la même année.»

*Estimation des frais*

Les frais résultant du présent acte incomberont à la Société et sont estimés à environ huit cent cinquante euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Siegle, C. Bertrand, A. Biej, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 avril 2004, vol. 526, fol. 75, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 avril 2004.

J. Seckler.

(034411.3/231/222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**CLEARSTREAM INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.350.

**CEDEL INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 14A, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 48.835.

—  
**PROJET DE FUSION**

Le conseil d'administration de la société anonyme CLEARSTREAM INTERNATIONAL et le conseil d'administration de la société anonyme CEDEL INTERNATIONAL ont décidé de présenter à leur assemblée générale des actionnaires respective un projet de fusion par absorption.

La fusion projetée se fera par absorption de l'entière du patrimoine de la société anonyme CEDEL INTERNATIONAL par la société anonyme CLEARSTREAM INTERNATIONAL.

Le projet de fusion a la teneur suivante:

1. Forme, dénomination et siège social des sociétés qui fusionnent:

La société anonyme CLEARSTREAM INTERNATIONAL, ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 octobre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1018 du 31 décembre 1999 et les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire Frank Baden, en date du 25 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 95 du 30 janvier 2003.

Cette société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.350.

Le capital social de la société CLEARSTREAM INTERNATIONAL qui est de cent cinquante millions d'euros (EUR 150.000.000,-) est divisé en un million cinq cent mille (1.500.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Ces actions sont entièrement libérées et sont nominatives.

Elle sera dénommée par la suite «société absorbante».

La société anonyme CEDEL INTERNATIONAL, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 14A, rue Jean-Pierre Brasseur a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 septembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 550 du 31 décembre 1994 et les statuts en ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire Frank Baden, en date du 5 avril 2004, non encore publié.

Cette société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 48.835.

Le capital social de la société CEDEL INTERNATIONAL qui est de un million cent cinquante mille cinq cent quatre-vingt-onze euros (EUR 1.150.591,-) est divisé en huit cent quatre-vingt-cinq mille soixante-dix (885.070) actions d'une valeur nominale de un virgule trois euros (EUR 1,3) chacune.

Ces actions sont entièrement libérées et sont nominatives.

Elle sera dénommée par la suite «société absorbée».

Il est mentionné que les deux sociétés existantes n'ont pas créé de parts de fondateurs, ni émis d'obligations.

La clôture des exercices sociaux est fixée au 31 décembre de chaque année pour chacune des deux sociétés.

Les situations actives et passives arrêtées au 31 décembre 2003 par les organes de gestion respectifs serviront de base aux opérations de fusion.

Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société absorbée depuis le jour où le projet de fusion est adopté jusqu'au jour de la réalisation de la fusion, bénéficieront à la société absorbante ou seront prises en charge intégralement par cette dernière, sans qu'il puisse en résulter une modification à la rémunération des apports.

A cet égard, il est spécifié que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, aucune opération importante affectant les biens apportés n'a été effectuée dans la société absorbée, en dehors d'opérations découlant de l'exploitation normale et courante et de la réduction du capital souscrit de EUR 88.507.000,- à EUR 1.150.591,-.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la société absorbante a proposé la distribution d'un dividende s'élevant à EUR 50.100.000,-.

Les soussignés conviennent, en outre, que jusqu'à la réalisation effective de la fusion, les deux sociétés se concerteront sur leur politique générale, et qu'en particulier, aucune d'elles ne prendra, sans l'accord de l'autre, d'engagements susceptibles de modifier de façon appréciable la consistance de leurs actifs ou l'importance de leurs passifs en dehors de ceux résultant des opérations normales d'exploitation.

## 2. Transfert du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante

Il est convenu que la société absorbée transfère sous les garanties ordinaires et de droit, l'ensemble de son actif et de son passif tels que les dits actifs et passifs existent au 1<sup>er</sup> juillet 2004 à la société absorbante.

Conformément à l'article 267 § 1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les comptes annuels des trois derniers exercices comptables soit les exercices clôturés aux 31 décembre 2001, 2002 et 2003 devront être mis à la disposition des actionnaires un mois au moins avant la date de réunion de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur le projet de fusion.

## 3. Rapport d'échange

L'opération de fusion par absorption aura pour effet:

1. l'augmentation du capital social de la société absorbante afin de rémunérer la valeur des apports soit à concurrence de cent cinquante-sept millions neuf cent cinquante-sept mille six cents euros (EUR 157.957.600,-) pour le porter de cent cinquante millions d'euros (EUR 150.000.000,-) à trois cent sept millions neuf cent cinquante-sept mille six cents euros (EUR 307.957.600,-) par création de un million cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cent soixante-seize (1.579.576) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune. Ces actions seront attribuées aux actionnaires de CEDEL INTERNATIONAL dans la proportion de un virgule soixante-dix-huit mille quatre cent soixante-neuf (1,78469) actions nouvelles de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée.

En particulier, DEUTSCHE BÖRSE AG recevra de un million cinq cent soixante-dix-neuf mille cinq cent soixante-quinze (1.579.575) actions nouvelles, et paiera une soulte de EUR 1.269,10 en numéraire, tandis que DEUTSCHE BÖRSE SYSTEMS AG recevra une (1) action nouvelle et une soulte de EUR 1.269,10 en numéraire.

Ces actions sont entièrement libérées par le transfert à titre universel de tous les actifs et passifs de la société absorbée à la société absorbante avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2004 étant précisé que la société absorbante reprend à son compte toutes les opérations réalisées par la société absorbée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004 et qu'elle supporte tout le passif, ainsi que les frais, impôts et autres charges à résulter de la fusion;

2. l'annulation des un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1.499.999) actions détenues par la société absorbée dans la société absorbante et qui suite au transfert universel de tous les actifs et passifs à la société absorbante sont devenues des actions propres détenues par la société absorbante.

## 4. Modalités de remise des actions

Les actions attribuées seront nominatives. La remise des actions se fera par inscription des actionnaires au registre.

## 5. Date à partir de laquelle les actions nouvelles donnent le droit de participer aux bénéfices

Les actions ainsi créées conféreront aux actionnaires des droits de vote et des droits aux dividendes et au boni de liquidation éventuels. Les actions nouvelles conféreront le droit de participer aux bénéfices de la société absorbante à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004.

6. L'opération de fusion par absorption entraînera de plein droit et simultanément les effets suivants:

1. La transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée, la société anonyme CEDEL INTERNATIONAL, à la société absorbante, la société anonyme CLEARSTREAM INTERNATIONAL;
2. la société absorbée, la société anonyme CEDEL INTERNATIONAL cesse d'exister;
3. l'annulation des actions de la société absorbée;
4. les actionnaires de la société absorbée deviennent actionnaires de la société absorbante;
5. l'annulation des actions de la société absorbante, la société anonyme CLEARSTREAM INTERNATIONAL, détenues par la société absorbée, et devenues propres.

Le conseil d'administration de la société absorbante est chargé de l'annulation des actions de la société absorbée ainsi que de l'annulation des actions de la société absorbante détenues par la société absorbée avant fusion.

Ces annulations seront effectuées dans le mois de la fusion effective.

7. Avantages particuliers attribués aux membres des conseils d'administration des deux sociétés appelées à fusionner  
Aucun avantage particulier ne sera attribué aux membres des différents conseils d'administration.

8. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises

En vertu de l'article 265 de la loi modifiée du 10 août 1915, les conseils d'administration des sociétés participant à la fusion établissent un rapport écrit et détaillé expliquant et justifiant du point de vue juridique et économique le projet de fusion et en particulier le rapport d'échange des actions.

En vertu de l'article 266 de la loi modifiée du 10 août 1915, le projet de fusion doit faire l'objet d'un examen et d'un rapport écrit destiné aux actionnaires.

9. Frais et droits

Les frais et droits des présentes, et ceux qui en seront les conséquences, seront supportés par la société absorbante; cette société acquittera également tous impôts ou taxes dus par la société absorbée au titre des périodes antérieures à la date de réalisation de la fusion.

<i>Directeurs/Administrateurs</i>	<i>Date de signature</i>	<i>Signature</i>
M. Marcus Thompson	16 avril 2004	signature
M. Detlef Liebeskind	16 avril 2004	signature
M. Kersten Jaschinski	16 avril 2004	signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00015. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034836.2//117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

### **FIDEURAM GESTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 71.883.

L'an deux mille quatre, le sept avril.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire de la société anonyme dénommée FIDEURAM GESTIONS S.A., inscrite au Registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 71.883, ayant son siège social à Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.

Ladite société constituée par acte du notaire soussigné en date du 1<sup>er</sup> octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 953 du 13 décembre 1999, et les statuts de la société ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 13 mars 2001, publié au Mémorial C de 2001, page 43572.

L'assemblée est présidée, de l'accord de tous les actionnaires présents et représentés, par Monsieur Riccardo Simcic, employé privé, 13, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Marylène Alix, employée privée, 13, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Riccardo Simcic, préqualifié.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée a été régulièrement convoquée.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence prémentionnée, que les cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, représentatives de l'intégralité du capital social de dix millions d'Euros (EUR 10.000.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les différents points figurant à l'ordre du jour.

II. Que la société n'a pas émis d'obligations

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:



*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 4 dernier paragraphe des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«La société peut accomplir toutes opérations nécessaires à la réalisation de son objet ou qui sont de nature à en favoriser la réalisation tout en restant cependant dans les limites du chapitre 14 de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.»

2. Modification de l'article 12 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«Les opérations de la société sont surveillées par un réviseur d'entreprises externe agréé indépendant et qui justifie d'une expérience professionnelle adéquate («le réviseur indépendant»), nommé par l'assemblée générale des actionnaires. Le réviseur indépendant ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.»

3. Modification de l'article 18 des statuts afin de substituer la référence à la «loi du 30 mars 1988 telle que modifiée» par une référence à la «loi du 20 décembre 2002».

4. Nomination de ERNST & YOUNG S.A., réviseurs d'entreprises, Luxembourg, en tant que réviseur indépendant en remplacement de PricewaterhouseCoopers à partir de l'exercice 2004.

Ensuite l'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après avoir délibéré, a pris chaque fois séparément et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier le dernier paragraphe de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«La société peut accomplir toutes opérations nécessaires à la réalisation de son objet ou qui sont de nature à en favoriser la réalisation tout en restant cependant dans les limites du chapitre 14 de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.»

Suite à la susdite modification l'article 4 se lit dorénavant comme suit:

**Art. 4.** La société a pour objet la constitution, l'administration et la gestion de fonds communs de placement luxembourgeois (les «Fonds») et la diffusion des Fonds sous gestion, ainsi que la prestation de services administratifs à des organismes de placement collectif.

La société se chargera de toutes actions en rapport avec l'administration, la direction et la promotion des Fonds. Elle émettra les certificats ou les confirmations représentant ou documentant les parts de copropriété indivise dans les Fonds et elle pourra, pour compte des Fonds, conclure des contrats, acheter, vendre, échanger et délivrer toutes valeurs mobilières, procéder à toutes inscriptions et transferts à son nom et au nom des Fonds dans les registres d'actions ou d'obligations de toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères, exercer pour compte des Fonds et des propriétaires des parts des Fonds tous droits et privilèges en particulier tous droits de vote attachés aux valeurs mobilières constituant les avoirs des Fonds, cette énumération n'étant pas limitative, mais simplement indicative.

La société pourra également prester tous services d'administration à des organismes de placement collectif, consistant, sans que cette énumération ne soit limitative, dans des fonctions de transfert et d'enregistrement de parts et actions des organismes de placement collectif, de tenue de la comptabilité, de calcul de la valeur nette d'inventaire des parts et actions des organismes de placement collectif ainsi que dans l'exercice d'activités de documentation financière et de présentation de rapports et dans tous autres services et devoirs en rapport avec son objet social.

La société peut accomplir toutes opérations nécessaires à la réalisation de son objet ou qui sont de nature à en favoriser la réalisation tout en restant cependant dans les limites du chapitre 14 de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 12 des statuts afin de lui donner la teneur nouvelle suivante:

**Art. 12.** Les opérations de la société sont surveillées par un réviseur d'entreprises externe agréé indépendant et qui justifie d'une expérience professionnelle adéquate («le réviseur indépendant»), nommé par l'assemblée générale des actionnaires. Le réviseur indépendant ainsi nommé restera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 18 des statuts afin de substituer la référence à la «loi du 30 mars 1988 telle que modifiée» par une référence à la «loi du 20 décembre 2002»,

de sorte que dorénavant l'article 18 aura la teneur nouvelle suivante:

**Art. 18.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives et à la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer la société ERNST & YOUNG S.A., réviseurs d'entreprises, avec siège social à Luxembourg, en tant que réviseur indépendant, en remplacement de la société PricewaterhouseCoopers à partir de l'exercice 2004.

Dont acte, fait et passé au lieu et date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé de signer.

Signé: R. Simic, M. Alix, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, vol. 143S, fol. 23, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

J. Delvaux.

(032932.3/28/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

---

**FIDEURAM GESTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 71.883.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 avril 2004, actée sous le n° 202 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(032934.3/28/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

---

**ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxemburg, 14, rue Alphonse Weicker.

H. R. Luxemburg B 29.979.

Die Änderungsbeschlüsse der jeweiligen Sonderreglements folgender Sondervermögen (fonds commun de placement), welche von der ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A. (ACTIVEST LUXEMBOURG) verwaltet werden und Teil I des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 unterliegen,

- Activest Lux GlobalReturn Equity;
- Activest Lux NanoTech;
- Activest Lux Total Return;
- BBV-Fonds;
- Activest Lux Bond 04/2007;
- Activest Lux DividendProtect 12/2009;
- Activest Lux Dollar-Geldmarkt;
- Activest Lux GlobalProtect 10/2008;

eingetragen in Luxemburg unter der Referenz LSO-AQ00218, wurden am 4. Mai 2004 am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im luxemburgischen Amtsblatt, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg am 7. Mai 2004.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

(035017.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

---

**LIVINGSTONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 59.260.

**CENTRAL FILM PRODUCTIONS GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 63.087.

**PROJET DE FUSION**

L'an deux mille quatre, le quatorze avril.

Par-devant Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

a) Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme LIVINGSTONE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, en vertu d'un pouvoir à elle conféré par décision prise par le conseil d'administration de la prédite société en date du 2 mars 2004;

b) Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme CENTRAL FILM PRODUCTIONS GROUP S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, en vertu d'un pouvoir à elle conféré par décision prise par le conseil d'administration de la prédite société en date du 2 mars 2004;

Une copie certifiée conforme desdites décisions, après avoir été signée ne varietur par les comparantes et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter les termes et conditions d'un projet de fusion, à établir par les présentes entre les sociétés précitées par application de l'article 271 1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales en la forme notariée, projet dont la teneur est la suivante

#### 1. Description de la fusion

La société anonyme LIVINGSTONE S.A., détenant la totalité des actions de la société CENTRAL FILM PRODUCTIONS GROUP S.A., entend fusionner conformément aux dispositions 278 et 279 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après désignée la «Loi») avec la société anonyme CENTRAL FILM PRODUCTIONS GROUP S.A., par absorption de cette dernière.

#### 2. Modalités de la fusion

##### 2. Description des sociétés qui fusionnent

###### 2.1 La société absorbante

La société LIVINGSTONE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.260, a été constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 14 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 452 du 20 août 1997. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire en date du 1<sup>er</sup> juillet 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 567 du 16 octobre 1997 et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 702 du 7 mai 2002 (ci-après dénommée la «société absorbante»).

###### 2.2 La société absorbée

La société CENTRAL FILM PRODUCTIONS GROUP S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 63.087, a été constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 9 février 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 343 du 14 mai 1998 (ci-après dénommée la «société absorbée»).

La société absorbante et la société absorbée (dénommées collectivement les «sociétés qui fusionnent») ont chacune été constituée et existent sous la forme de société anonyme de droit luxembourgeois, conformément à la Loi;

3. La date à partir laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour la société absorbante est fixée au 31 décembre 2003.

4. Aucun autre titre donnant droit de vote ou donnant des droits spéciaux n'a été émis par les sociétés qui fusionnent.

5. Aucun avantage particulier n'est attribué aux membres des conseils d'administration ou aux commissaires aux comptes des sociétés qui fusionnent.

6. Date de prise d'effet de la fusion.

Tous les actionnaires de la société absorbante ont le droit, pendant un mois au moins avant que la fusion ne prenne effet entre parties, de prendre connaissance, au siège social de cette société, des documents indiqués à l'article 267 (1) a), b) et c) de la Loi, à savoir: le projet de fusion, les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des exercices se terminant les 31 décembre 2001, 2002 et 2003. Une copie intégrale ou, s'il le désire, partielle de ces documents peut être obtenue par tout actionnaire sans frais et sur simple demande.

7. Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante disposant d'au moins 5% des actions du capital souscrit ont le droit de requérir pendant le même délai comme indiqué ci-avant au point 6) la convocation d'une assemblée générale de la société absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion. L'assemblée doit être convoquée de façon à être tenue dans le mois de la réquisition.

8. A défaut de convocation d'une assemblée ou de rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive un mois après la publication du présent projet de fusion au Mémorial C (la «Date Effective»), et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales.

#### 3. Effets de la fusion

3.1. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société absorbée prennent fin à la Date Effective. Décharge entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société absorbée.

3.2. Entre les sociétés qui fusionnent, la fusion aura effet à la Date Effective, de telle manière que tous les actifs et tous les passifs de la société absorbée seront censés transférés à la société absorbante à cette date.

3.2.1. La société absorbante deviendra propriétaire des biens qui lui ont été apportés par la société absorbée dans l'état où ceux-ci se trouvent à la date effective sans droit de recours contre la société absorbée pour quelque raison que ce soit.

3.2.2. La société absorbante acquittera à compter de la Date Effective tous impôts, contributions, taxes et redevances, primes d'assurance et autres, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui grèveront ou pourront grever la propriété des biens apportés.

3.2.3. La société absorbante exécutera tous contrats et tous engagements de quelque nature que ce soit de la société absorbée tels que ces contrats et engagements existent à la Date Effective.

3.2.4. La société absorbante assumera toutes les obligations et dettes de quelque nature que ce soit de la société absorbée à compter de la Date Effective.

3.2.5. Les droits et créances compris dans le patrimoine de la société absorbée sont transférés à la société absorbante avec toutes les garanties tant réelles que personnelles qui y sont attachées. La société absorbante sera ainsi subrogée, sans qu'il y ait novation, dans les droits réels et personnels de la société absorbée en relation avec tous les biens et contre tous les débiteurs sans exception.

4. Par l'effet de la fusion, la société absorbée sera dissoute et toutes les actions qu'elle a émises seront annulées.

5. La société absorbante procédera à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion et à la cession de tous les avoirs et obligations par la société absorbée à la société absorbante. Y sont comprises les formalités, procédures, conditions et les publications qui sont prévues par les lois et règlements des pays étrangers dans lesquels des biens patrimoniaux sujets à absorption sont situés. Dans toute la mesure exigée par la loi ou jugée nécessaire ou utile, des documents de transfert appropriés seront signés par les sociétés qui fusionnent et la société absorbée apportera tout son concours en vue de réaliser le transfert des actifs et passifs apportés par elle au profit de la société absorbante.

6. Le coût de l'opération de fusion sera supporté par la société absorbante. La société absorbante acquittera le cas échéant les impôts dus par la société absorbée au titre des exercices non encore imposés définitivement.

7. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

#### *Pouvoirs*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, dépôts, publications et autres.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Schaeffer, D. Martin, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, vol. 143S, fol. 33, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

A. Schwachtgen.

(033311.3/230/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

#### **MOZART S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 52.745.

#### **BENESEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 14.868.

L'an deux mille quatre, le quatorze avril.

Par-devant Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) la société MOZART S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, représentée par Mademoiselle Martine Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, agissant en tant que mandataire du Conseil d'Administration de cette société en vertu d'un pouvoir à elle conféré par décision prise par le conseil d'administration de la prédite société en date du 24 mars 2004;

2) la société BENESEC S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, représentée par Mademoiselle Danièle Martin, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, agissant en tant que mandataire du Conseil d'Administration de cette société en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration de la prédite société prise en date du 24 mars 2004.

Une copie certifiée conforme desdites décisions, après avoir été signée ne varietur par les comparantes et le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont déclaré et requis le notaire instrumentaire d'acter les termes et conditions d'un projet de fusion, à établir par les présentes entre les sociétés précitées par application de l'article 271 1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales en la forme notariée, projet dont la teneur est la suivante

#### 1. Description de la fusion

La société anonyme MOZART S.A., détenant la totalité des actions de la société BENESEC S.A., entend fusionner conformément aux dispositions 278 et 279 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après désignée la «Loi») avec la société anonyme BENESEC S.A., par absorption de cette dernière.

#### 2. Modalités de la fusion

#### 2. Description des sociétés qui fusionnent

##### 2.1 La société absorbante

La société anonyme MOZART S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 52.745, a été constituée suivant acte reçu par Maître André Jean Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 octobre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 10 du 6 janvier 1996. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 29 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 695 du 6 mai 2002, et suivant acte sous seing privé en date du 17 décembre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 702 du 7 mai 2002. Les statuts furent modifiés pour la

dernière fois en date du 14 novembre 2003 en cours de publication au Mémorial C (ci-après dénommée MOZART ou la «société absorbante»).

## 2.2 La société absorbée

La société anonyme BENESEC S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 14.868, et a été constituée suivant acte reçu par Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Hosingen, en date du 21 avril 1977, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 173 du 16 août 1977. Les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Fernand Unsen en date du 5 août 1977, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 253 du 3 novembre 1977 et par acte reçu de Maître André Jean Joseph Schwachtgen en date du 12 juillet 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 5 du 4 janvier 2001 (ci-après dénommée BENESEC ou la «société absorbée»).

La société absorbante et la société absorbée ont été constituées et existent toutes les deux sous la forme de société anonyme de droit luxembourgeois, conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»).

3. La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société absorbante est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

4. Les deux sociétés n'ont pas d'actionnaires ayant des droits spéciaux. De plus aucun titre autre que des actions n'a été émis.

5. Aucun avantage particulier n'est attribué aux membres des conseils d'administration ou aux commissaires aux comptes des sociétés qui fusionnent.

## 6. Date de prise d'effet de la fusion

Tous les actionnaires de MOZART S.A. ont le droit, pendant un mois au moins avant que la fusion ne prenne effet entre les parties, de prendre connaissance, au siège social de cette société, des documents indiqués à l'article 267 (1) a), b) et c) de la Loi, à savoir: le projet de fusion, les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des exercices se terminant les 31 décembre 2001, 2002 et 2003. Une copie intégrale ou, s'il le désire, partielle de ces documents peut être obtenue par tout actionnaire sans frais et sur simple demande.

7. Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante disposant d'au moins 5% des actions du capital souscrit ont le droit de requérir pendant le même délai comme indiqué ci-avant au point 6) la convocation d'une assemblée générale de la société absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion. L'assemblée doit être convoquée de façon à être tenue dans le mois de la réquisition.

8. A défaut de convocation d'une assemblée ou de rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive un mois après la publication du présent projet de fusion au Mémorial C (la «Date Effective»), et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales.

## 3. Effets de la fusion

3.1. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société absorbée prennent fin à la Date Effective. Décharge entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société absorbée.

3.2. Entre les sociétés qui fusionnent, la fusion aura effet à la Date Effective, de telle manière que tous les actifs et tous les passifs de la société absorbée seront censés transférés à la société absorbante à cette date.

3.2.1. La société absorbante deviendra propriétaire des biens qui lui ont été apportés par la société absorbée dans l'état où ceux-ci se trouvent à la date effective sans droit de recours contre la société absorbée pour quelque raison que ce soit.

3.2.2. La société absorbante acquittera à compter de la Date Effective tous impôts, contributions, taxes et redevances, primes d'assurance et autres, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui grèveront ou pourront grever la propriété des biens apportés.

3.2.3. La société absorbante exécutera tous contrats et tous engagements de quelque nature que ce soit de la société absorbée tels que ces contrats et engagements existent à la Date Effective.

3.2.4. La société absorbante assumera toutes les obligations et dettes de quelque nature que ce soit de la société absorbée à compter de la Date Effective.

3.2.5. Les droits et créances compris dans le patrimoine de la société absorbée sont transférés à la société absorbante avec toutes les garanties tant réelles que personnelles qui y sont attachées. La société absorbante sera ainsi subrogée, sans qu'il y ait novation, dans les droits réels et personnels de la société absorbée en relation avec tous les biens et contre tous les débiteurs sans exception.

4. Ainsi par l'effet de la fusion la société absorbée sera dissoute et toutes les actions qu'elle a émises seront annulées.

5. La société absorbante procédera à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion et à la cession de tous les avoirs et obligations par la société absorbée à la société absorbante. Y sont comprises les formalités, procédures, conditions et les publications qui sont prévues par les lois et règlements des pays étrangers dans lesquels des biens patrimoniaux sujets à absorption sont situés. Dans toute la mesure exigée par la loi ou jugée nécessaire ou utile, des documents de transfert appropriés seront signés par les sociétés qui fusionnent et la société absorbée apportera tout son concours en vue de réaliser le transfert des actifs et passifs apportés par elle au profit de la société absorbante.

6. Le coût de l'opération de fusion sera supporté par la société absorbante. La société absorbante acquittera le cas échéant les impôts dus par la société absorbée au titre des exercices non encore imposés définitivement.

7. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

## Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, dépôts, publications et autres.

*Constatation*

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Schaeffer, D. Martin, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, vol. 143S, fol. 32, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

A. Schwachtgen.

(033307.3/230/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

**ZENESSA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 99.655.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le deux mars.

Par-devant Maître Francis Kessler notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. La société SINTRA HOLDING S.A., dont le siège social est à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, ici représentée par Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

2. Monsieur Norbert Schmitz, Licencié en Sciences Commerciales et Consulaires, demeurant à L-2736 Luxembourg 16, rue Eugène Wolff,

ici représenté par Mademoiselle Sofia Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de:

ZENESSA S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produisaient ou seraient imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelques formes que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, et plus généralement toutes opérations commerciales, financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptible de contribuer à son développement.

La société pourra également, et accessoirement, acheter, vendre, louer, gérer tout bien immobilier tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

En cas de démembrement de la propriété des actions, l'exercice de l'ensemble des droits sociaux, et en particulier le droit de vote aux assemblées générales, est réservé aux actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions; l'exercice des droits patrimoniaux, tels que ces derniers sont déterminés par le droit commun, est réservé aux actionnaires détenteurs de la nue-propriété des actions à l'exclusion des actionnaires détenteurs de l'usufruit des actions.

Le capital autorisé est fixé à trois cent dix mille euros (EUR 310.000,-) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Ces augmentations du capital peuvent être réalisées moyennant apport en espèces ou en nature ainsi que par incorporation de réserves.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à des telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription aux actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi. En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propriété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propriété sera déterminée par la valeur de la pleine propriété des actions et par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propriété conformément aux tables de mortalité en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième jeudi du mois de juin à 9.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2004.
- Par dérogation, la première assemblée ordinaire des actionnaires se tiendra le troisième jeudi du mois de juin en 2005.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1. La société SINTRA HOLDING S.A., préqualifiée, trois cent neuf actions. ....	309
2. Monsieur Norbert Schmitz, préqualifié, une action .....	1
Total: trois cent dix actions. ....	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraires de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

*Constatation*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparants ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes.

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Madame Rachel Backes, Fondée de Pouvoir Principal, née à Luxembourg, le 2 mai 1952, demeurant à L-3350 Leudelange, 44, rue du Cimetière;
- b) La société S.G.A. SERVICES S.A., société de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce des Sociétés et Associations à Luxembourg, section B sous le numéro 76.118;
- c) Monsieur Jean-Marie Poos, licencié en sciences économiques, né à Uccle (Belgique), le 16 octobre 1966, demeurant à L-4970 Bettange/Mess, 45, rue Haard.

*Deuxième résolution*

Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Eric Herremans, Sous-Directeur, né à Bruges (Belgique), le 3 juin 1941, demeurant à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés est gratuit et il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2009.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 mars 2004, vol. 896, fol. 22, case 11. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 mars 2004.

F. Kessler.

(025260.3/219/153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2004.

**CABOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 43, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 96.251.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2004, réf. LSO-AO3448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour CABOT HOLDING S.A., société anonyme holding*

N. Bleumer

*Administrateur*

(025151.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.



**DOMAINE BOURWIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8085 Bertrange, 46, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 77.237.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mars 2004*

Suite à la démission de M. Lex Roden, auquel décharge est accordée, est nommé administrateur M. Claude Wagner, directeur de société, demeurant à Rodembourg. Le mandat de M. Wagner viendra à échéance en 2010. Les actionnaires autorisent le conseil d'administration de nommer un administrateur-délégué.

*Procès-verbal du conseil d'administration du 18 mars 2004*

Est nommé administrateur-délégué M. Claude Wagner de Rodembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 mars 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

*Experts-comptables, réviseurs d'entreprises*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04758. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(025129.3/592/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

---

**S.V.M.O. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 39, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.851.

*Procès-verbal de changement de Commissaire aux Comptes*

La société S.V.M.O. S.A. dont le siège social est sis 39, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, accepte la démission de Monsieur Alain Strivay, de son poste de Commissaire aux Comptes, et nomme la FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A. en remplacement de Monsieur Alain Strivay comme Commissaire aux Comptes pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004, et ce à compter de ce jour.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

S.V.M.O. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2004, réf. LSO-AO02976.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(025149.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

---

**MANGAROCA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 88.362.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO3455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

*Pour MANGAROCA S.A., société anonyme*

C. Speecke

*Administrateur*

(025157.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2004.

---

**FIDELITY FUNDS II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, place de l'Etoile, Kansallis House.  
R. C. Luxembourg B 76.939.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders of FIDELITY FUNDS II SICAV («the Company») will be held at the registered office of the Company in Luxembourg on Thursday May 27, 2004 at 12.00 hours noon, local time, to consider the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the Report of the Board of Directors for the year ended 31 January 2004.

2. Presentation of the Report of the Auditors for the year ended 31 January 2004.
3. Approval of the balance sheet and income statement for the financial year ended 31 January 2004.
4. Discharge of the Board of Directors.
5. Election of eleven (11) Directors, specifically the re-election of the following eleven (11) present Directors: Mr Edward C. Johnson 3d, Mr Barry R. J. Bateman, Mr Jean Hamilius, Mr Glen R. Moreno, Mr Helmert Frans van den Hoven, Dr David J. Saul, Sir Charles A. Fraser, Mr Frank Mutch, Mr Alexander Kemner and Dr Arno Morenz, and FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., as Corporate Directors.
6. Increase the total number of Directors to twelve (12) and the election of a new Director, Mr Simon Haslam.
7. Approval of the payment of directors' fees for the year ended 31 January 2004.
8. Election of the Auditors, specifically the election of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.
9. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Company with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in the aggregate more than three per cent (3%) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. Shareholders are invited to attend and vote at the meeting or may appoint another person in writing to attend and vote on their behalf. Such proxy need not be a shareholder of the Company.

Shareholders may vote by proxy by returning the form of proxy to the address given below:

FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Kansallis House, Place de l'Etoile, B.P. 2174 L-1021 Luxembourg

To be valid, proxies must reach the registered office of the Company on May 21, 2004 by 12.00 hours noon, local time, at the latest.

April 30, 2004.

*By Order of the Board of Directors*

I (02016/584/32)

**FEDI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 38.914.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 juin 2004 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

I (00150/660/14)

*Pour le Conseil d'Administration.*

**PATRIA INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 70.649.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

de notre Société, qui aura lieu le 28 mai 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats.
3. Dividendes.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 14 avril 2004 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

I (02158/755/22)

*Le Conseil d'Administration.*

**IMEUROP, SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 6.401.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 28 mai 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

I (01086/1017/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**BRESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.718.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 25 mai 2004 à 10.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003
- affectation du résultat,
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers.

I (01232/2046/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**SCHRODER WORLD MARKETS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.  
R. C. Luxembourg B 71.457.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders (the «Meeting») of SCHRODER WORLD MARKETS FUND (the «Company») will be held at the registered office of the Company on 25th May 2004 at 12.00 noon Luxembourg time, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the report of the Board of Directors
2. Presentation of the report of the Auditors
3. Approval of the financial statements for the accounting year ended 30 September 2003
4. Discharge of the Board of Directors
5. Ratification of the co-optation of Mr Noel Fessey as Director
6. Re-election of the following five present Directors: Messrs Jamie Dorrien Smith, Jacques Elvinger, Noel Fessey and Frédérick Hizette
7. Re-election of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as Auditors
8. Allocation of the results for the accounting year ended 30 September 2003
9. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting

*Voting*

Resolutions on the agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

*Voting arrangements*

Shareholders who cannot attend the Meeting may vote by proxy by returning the form of proxy sent to them to the Company's Registrar and Transfer Agent, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, no later than 24th May 2004, at 5.00 p.m. Luxembourg time.

I (02018/584/29)

*By order of the Board of Directors.*

**EUROCONSORTIUM DE GESTION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 53.359.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social le 28 mai 2004 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (01464/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AQUILON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 32.641.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 28 mai 2004 à 9.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Décision et délibération concernant l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01727/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CURIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 9.208.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, le 4 juin 2004 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant les années financières se terminant aux 31 décembre 2002 et 2003.
2. Approbation des bilans concernant les années mentionnées ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire;
4. Divers.

I (01824/000/16)

---

**SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.  
R. C. Luxembourg B 8.202.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders (the «Meeting») of SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND (the «Company») will be held at the registered office of the Company on 25th May 2004 at 11.00 a.m. Luxembourg time, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the report of the Board of Directors
2. Presentation of the report of the Auditors

3. Approval of the financial statements for the accounting year ended 31st December 2003
4. Discharge of the Board of Directors
5. Ratification of the co-optation of Messrs Noel Fessey and John Troiano as Directors
6. Re-election of the following five present Directors: Messrs Massimo Tosato, Jacques Elvinger, Noel Fessey, Frédérick Hizette and John Troiano
7. Re-election of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as Auditors
8. Allocation of the results for the accounting year ended 31st December 2003
9. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting

*Voting*

Resolutions on the agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

*Voting arrangements*

Holders of registered shares who cannot attend the Meeting may vote by proxy by returning the form of proxy sent to them to the Company's Registrar and Transfer Agent, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, no later than 24th May 2004, at 5.00 p.m. Luxembourg time. Holders of bearer shares who wish to attend the Meeting or vote at the Meeting by proxy should deposit their share certificates with SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., no later than 24th May 2004 at 5.00 p.m. Luxembourg time. The shares so deposited will remain blocked until the day after the Meeting.

I (02017/584/32)

*By order of the Board of Directors.*

**AMIS FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 81.164.

The Shareholders of AMIS FUNDS, Sicav (the «Company») are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of the above Company to be held at the registered Office of the Company on *19th May 2004* at 11.00 a.m. with the following Agenda:

*Agenda:*

1. Review and approval of the Board of Directors and Authorised Independent Auditor's report for the fiscal year ended on 31st December 2003.
2. Consideration and approval of the annual report and financial statements for the fiscal year ended on 31st December 2003.
3. Allocation of the results for the fiscal year ended 31st December 2003.
4. Discharge of liabilities to the Directors and to the Authorised Independent Auditor for the fiscal year ended on 31st December 2003.
5. Statutory appointments for the fiscal year ending on 31st December 2004 and until the next annual general meeting.
6. Miscellaneous.

Shareholders wishing to attend and vote in person at the meeting should inform in writing of their intention. Such letter or fax is to be received by IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A. no later than 18th May 2004 at the following address or fax number:

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A.,  
4, boulevard Royal,  
L-2449 Luxembourg,  
To the attention of Mrs Sophie Cocetta,  
Fax: (+352) 26 202 469.

All shareholders are entitled to attend and vote in person and are entitled to appoint proxies to attend and vote instead of them. A proxy need not be a member of the Company. A proxy form may be received from IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A. (Mrs Sophie Cocetta / Tel.: +352 26 200 304 23) upon simple request. To be valid, a proxy form must be received by IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., for the attention of Mrs Sophie Cocetta at your earliest convenience but in any case no later than 18th May 2004. Therefore, if you are unable to attend the Meeting, please return a proxy form duly signed.

The meeting requires no quorum and resolutions will be passed at a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

Please note that the annual report is available upon request at the registered office of the Company.

II (01971/755/38)

*The Board of Directors.*

23014

**HOBELL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 61.872.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 28 mai 2004 à 9.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01910/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MONTSEGUR GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 87.186.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 27 mai 2004 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. divers.

I (02058/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CASHJEWELLERY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 62.068.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le vendredi 21 mai 2004 à 9.00 heures au siège de la société sis 1, rue Goethe à L-1637 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
- approbation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003;
- affectation du résultat au 31 décembre 2003;
- décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
- question sur la dissolution anticipée de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
- divers.

Le rapport du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes sont disponibles au siège de la société.

Le 22 avril 2004.

Signatures

*Les membres du Conseil d'Administration*

II (02041/000/23)

---

**MALACO INVESTMENTS HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-7217 Bereldange, 59, rue de Bridel.  
R. C. Luxembourg B 44.491.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à Bereldange au 59, rue de Bridel, le 9 juin 2004 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre selon l'article 100.
5. Divers.

I (02059/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PARSIFAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 42.472.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 24 mai 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(02101/000/16)

---

**ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 88.843.

**The ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders of ALTERNATIVE CAPITAL ENHANCEMENT («the Fund») will be held at its registered office at 13, rue Goethe, Luxembourg at 3.00 p.m. on 17 May 2004 for the purpose of considering and voting upon the following matters:

*Agenda:*

1. Acceptance of the Auditor's report and the Report of the Directors and approval of the Financial Statements for the year ended 31 December 2003.
2. Ratification of Decision on Director's Fees.
3. Discharge of the Board of Directors.
4. Re-election of Directors.
5. Re-election of Auditor.
6. Miscellaneous.

*Voting:*

Resolutions on the agenda of the annual general meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

*Voting Arrangements:*

Shareholders who cannot attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the Fund to arrive not later than 14 May 2004. Proxy forms will be sent to registered shareholders with a copy of this Notice and can also be obtained from the registered office.

30 March 2004.

(02308/041/26)

*The Board of Directors.*

---

**EUROCONSORTIUM DE PLACEMENTS FINANCIERS (EPF) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 53.361.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 28 mai 2004 à 9.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert de siège,
6. Divers

I (02155/833/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**METRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 73.790.

Convening Notice is given to the shareholders of the Company that the

**ANNUAL GENERAL MEETING / EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

(the Meeting) will be held on May 25, 2004 at 5.30 p.m. at Château de Septfontaines, 330, rue de Rollingergrund in L-2441 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the reports of the Board of Directors and of the external auditor of the Company on (i) the annual accounts of the Company for the financial year ended December 31, 2003 and (ii) the consolidated annual accounts for the financial year ended December 31, 2003.
2. Approval of the annual accounts and consolidated accounts for the financial year ended December 31, 2003.
3. Allocation of the results as of December 31, 2003.
4. Discharge of the liability of the members of the Board of Directors and the external auditor of the Company for, and in connection with, the financial year ended December 31, 2003.
5. Appointment of the members of the Board of Directors.
6. Appointment of the external auditor of the Company.
7. Determination of the Directors' fees.
8. Miscellaneous.
9. To pass a resolution in accordance with the requirements of article 100 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

In respect of items 1. to 8. of the above agenda, no specific quorum is required for the valid deliberation of the Meeting and the resolutions are taken by a simple majority of the shares represented and voting at the Meeting.

In respect of item 9. of the above agenda, a quorum of 50% of all issued and outstanding shares of the Company is required for the valid deliberation of the Meeting and the resolution must be taken by a two thirds majority of all the shares present or represented.

Participation in the Meeting is reserved for shareholders who file their intention to attend the Meeting by mail and/or return a duly completed proxy form to the following address: METRO INTERNATIONAL S.A., 11, boulevard Royal, B.P. 2599, L-1025 Luxembourg, Tel: +352 - 27 751 350, Fax: + 352 - 27 751 311 not later than Friday, May 21, 2004, 5.00 p.m. Proxy forms for the Meeting are available from the same address.

Holders of Swedish Depository Receipts wishing to attend the Meeting or be represented at the Meeting via proxy must request a power of attorney from FISCHER PARTNERS FONDKOMMISSION AB, P.O. Box 16027, SE-103-21 Stockholm, Sweden, Tel: +46 - 8 463 85 00 and send it duly completed to the following address: METRO INTERNATIONAL S.A., 11, boulevard Royal, B.P. 2599, L-1025 Luxembourg, Tel: + 352 - 27 751 350, Fax: + 352 - 27 751 311, not later than Friday, May 21, 2004, 5.00 p.m. Those holders of Swedish Depository Receipts having registered their Swedish Depository Receipts in the name of a nominee must temporarily register the Swedish Depository Receipts in their own name in the records maintained by VPC AB, in order to exercise their shareholders' rights at the Meeting. Such registration must be completed not later than Friday, May 14, 2004.

Luxembourg, May 7, 2004.

I (02322/253/42)

*The Board of Directors.*



23017

**RUBENS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 82.374.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 28 mai 2004 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

I (02157/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**POSEIDON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 13.338.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 24 mai 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003; affectation du résultat
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02159/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BANKINTER INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 48.178.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders will be held at the registered office of the Company on 17 May 2004 at 3.00 p.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of the Directors and of the report of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts and appropriation of the results as at 31 December 2003.
3. Discharge to be granted to the Directors and to the Authorised Independent Auditor for the proper performance of their duties for the period ended 31 December 2003.
4. Statutory Appointments.
5. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy; proxies are available at the domicile of the Fund.

Every bearer shareholder who wants to be present or to be represented at the Annual General Meeting has to deposit its shares for May 12, 2004 the latest at the domicile of the Fund or at the following address in Luxembourg:

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

II (01710/755/25)

*By order of the Board of Directors.*

---

**RELIANCE FINANCE LIMITED, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R. C. Luxembourg B 18.853.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, le 27 mai 2004 à 17.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

I (02160/833/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**WOOD OPTIC DIFFUSION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9809 Hosingen, 6A, Op der Hei.  
R. C. Luxembourg B 93.658.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, le 1<sup>er</sup> juin 2004 à 19.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2003;
2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant l'exercice social 2003;
3. Lecture du rapport du Commissaire concernant les comptes arrêtés au 31 décembre 2003;
4. Approbation des comptes;
5. Affectation du résultat;
6. Décharge aux administrateurs et au Commissaire avec renouvellement du mandat du commissaire;
7. Divers.

I (02161/667/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COMPAGNIE FINANCIERE OTTOMANE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 44.561.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des Actionnaires se tiendra le mercredi 19 mai 2004 à 11.30 heures dans les locaux de BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, Luxembourg.

*Ordre du jour:*

- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2003.
- Rapport du Réviseur d'Entreprises.
- Répartition du résultat 2003.
- Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
- Renouvellement du Mandat d'un Administrateur et Nomination d'un nouvel Administrateur.
- Renouvellement du Mandat du Réviseur d'Entreprises.
- Divers.

L'actionnaire qui détient toujours des titres au porteur et qui désire assister à l'Assemblée Générale ou se faire représenter doit déposer ses titres auprès de:

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES LUXEMBOURG, 23, Avenue de la Porte Neuve, L-2085 Luxembourg, à l'attention de Madame Marie-Pierre Pallage et Monsieur Pierre Gauthier, Service Global Corporate Trust.

Ces actions au porteur seront transformées en actions nominatives conformément aux résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 1996 modifiant l'article 6 des statuts.

II (01924/009/24)

---

**SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.  
R. C. Luxembourg B 58.066.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders (the «Meeting») of SCHRODER SPECIAL SITUATIONS FUND (the «Company») will be held at the registered office of the Company on *25th May 2004* at 10.00 a.m. Luxembourg time, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the report of the Board of Directors
2. Presentation of the report of the Auditors
3. Approval of the financial statements for the accounting year ended 31st December 2003
4. Discharge of the Board of Directors
5. Ratification of the co-optation of Mr Noel Fessey as Director
6. Re-election of the following four present Directors: Messrs Gavin Ralston, Jacques Elvinger, Noel Fessey and Frédérick Hizette
7. Re-election of PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as Auditors
8. Allocation of the results for the accounting year ended 31st December 2003
9. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting

*Voting*

Resolutions on the agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

*Voting arrangements*

Holders of registered Shares who cannot attend the Meeting may vote by proxy by returning the form of proxy sent to them to the Company's Registrar and Transfer Agent, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, no later than 24th May 2004, at 5.00 p.m. Luxembourg time.

I (02176/584/29)

*By order of the Board of Directors.*

**AVIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 82.153.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi *28 mai 2004* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02305/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**BL, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 45.243.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav BL à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi *27 mai 2004* à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs

5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (02194/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**LUXIMOMAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.522.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra extraordinairement le 25 mai 2004 à 11.00 heures au siège social de la société et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes
- approbation du bilan et du compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- nominations statutaires
- divers.

I (02195/2046/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**TRANSCOM WorldWide S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.528.

Convening notice is given to the shareholders of Company that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

(the Meeting) of the shareholders of the Company will be held on May 25, 2004 at 3.00 p.m. at Château de Septfontaines, 330, rue de Rollingergrund, L-2441 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) with the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the reports of the Board of Directors and of the external auditor of the Company on (i) the annual accounts of the Company for the financial year ended December 31, 2003 and (ii) the consolidated annual accounts for the financial year ended December 31, 2003.
2. Approval of the annual accounts and the consolidated accounts for the financial year ended December 31, 2003.
3. Allocation of the results as of December 31, 2003.
4. Discharge of the liability of the members of the Board of Directors and the external auditor of the Company for, and in connection with, the financial year ended December 31, 2003.
5. Appointment of the members of the Board of Directors.
6. Appointment of the external auditor of the Company.
7. Determination of the Directors' fees.
8. Miscellaneous.

Participation in the Meeting is reserved for shareholders who file their intention to attend the Meeting by mail and/ or return a duly completed proxy form to the following address: TRANSCOM WorldWide S.A., c/o MODERN TREUHAND, 11, boulevard Royal, B.P. 2599, L-1025 Luxembourg, Tel: + 352-27 751 350, Fax: + 352 - 27 751 311, not later than Friday, May 21, 2003, 5.00 p.m. Proxy forms for the Meeting are available from the same address.

Holders of Swedish Depositary Receipts wishing to attend the Meeting or be represented at the Meeting via proxy must request a power of attorney from FISCHER PARTNERS FONDKOMMISSION AB, P.O. Box 16027, SE-103-21 Stockholm, Sweden, Tel: +46 - 8 463 85 00 and send it duly completed to the following address: TRANSCOM WorldWide S.A., c/o MODERN TREUHAND, 11, boulevard Royal, B.P. 2599, L-1025 Luxembourg, Tel: + 352 - 27 751 350, Fax: + 352 - 27 751 311, not later than Friday, May 21, 2004, 5.00 p.m. Those holders of Swedish Depositary Receipts having registered their Swedish Depositary Receipts in the name of a nominee must temporarily register the Swedish Depositary Receipts in their own name in the records maintained by VPC AB in order to exercise their shareholders' rights at the Meeting. Such registration must be completed not later than Friday, May 14, 2004.

Luxembourg, May 7, 2004.

I (02323/253/35)

*The Board of Directors.*

**ENDICOTT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 46.942.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 mai 2004 à 14.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2002 et 2003
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
7. Divers

I (02196/696/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**INFOR-ID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 54.077.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 mai 2004 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02197/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**AEGON INTERNATIONAL, SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
H. R. Luxembourg B 51.713.

**Die JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG**

des AEGON INTERNATIONAL, SICAV wird gemäss Satzung am 19. Mai 2004 um 11.00 Uhr in 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, im Sitz der Gesellschaft, abgehalten.

*Tagesordnung:*

1. Überprüfung und Genehmigung des Vorstandsberichtes für das Wirtschaftsjahr mit Ende zum 31. Dezember 2003 und des Wirtschaftsprüfungsberichtes.
2. Überprüfung und Genehmigung der Bilanz und Ertrags- und Verlustrechnung des Wirtschaftsjahres mit Ende zum 31. Dezember 2003.
3. Aufschlüsselung des Nettoergebnisses für das Wirtschaftsjahr mit Ende zum 31. Dezember 2003.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers von der Haftung für die Ausübung ihres Mandates.
5. Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers.
6. Sonstiges.

Eine Teilnahme der Anteilhaber ist zur Beschlussfähigkeit für die o.g. Tagesordnungspunkte nicht zwingend, und die Entscheidungen der anwesenden oder durch Vollmacht vertretenen Anteile werden durch einfache Mehrheit getroffen. Jeder Anteil hat eine Stimme. Ein Anteilhaber kann bei der Jahreshauptversammlung durch einen Bevollmächtigten vertreten werden.

Die Teilnahme an der Jahreshauptversammlung bzw. die Erteilung einer Vollmacht ist bis zum 8. Mai 2004 der Gesellschaft gegenüber schriftlich anzuzeigen, anderenfalls ist eine Teilnahme nicht möglich. Die entsprechenden Vordrucke sind auf Anfrage bei der Verwaltungsgesellschaft erhältlich.

AEGON INTERNATIONAL, SICAV

*Der Verwaltungsrat*

II (01452/755/28)

**PROSPER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 50.488.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 mai 2004 à 10.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02198/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AGRO-SUD FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 53.315.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 25 mai 2004 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2003.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui accorder.
5. Nomination d'un Administrateur.
6. Divers.

I (02230/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RANDEOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 29.684.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 25 mai 2004 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui accorder.
5. Nomination d'un nouvel Administrateur.
6. Divers.

I (02231/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**I.P.A.P. S.A.H., INTERNATIONAL PROMOTING AND PARTICIPATION COMPANY,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 10.356.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 2 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02319/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ERTIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 38.089.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le *26 mai 2004* à 11.00 heures au siège de la Société, 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 2003, lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2003.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

I (02313/578/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NEUTRAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 49.151.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société extraordinairement en date du *27 mai 2004* à 12.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des résolutions du Conseil d'Administration.
2. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes.
3. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Décharge spéciale à donner à un Administrateur démissionnaire.
7. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.
8. Elections statutaires.
9. Divers.

I (02316/802/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SARIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 67.283.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *24 mai 2004* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Divers.

I (02318/1023/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NAUDI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 68.975.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 25 mai 2004 à 13.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Démission et nomination d'un nouvel Administrateur.
6. Divers.

I (02317/1023/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COMPTOIR FONCIER INVEST BENELUX, Société Anonyme.**

**Capital: 1.250.000,- LUF.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 69.679.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 24 mai 2004 à 11.00 heures, à l'adresse du siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. présentation et approbation du bilan et des comptes de pertes et profits au 31 décembre 2003.
3. affectation du résultat.
4. décharge au commissaire aux comptes et administrateurs.
5. reconduction des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une durée de six années.

Tous les documents sont à disposition des actionnaires au siège social de la société.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

I (02320/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PETERCAM MONETA, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 33.352.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav PETERCAM MONETA à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 19 mai 2004 à 14.30 heures dans les locaux de PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A., 1a, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01905/755/22)

*Le Conseil d'Administration.*

---



**SCAC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 15.849.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 28 mai 2004 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
2. Présentation du rapport du liquidateur
3. Désignation du commissaire à la liquidation
4. Fixation de la date pour la tenue de l'Assemblée Générale appelée à écouter le rapport du commissaire à la liquidation, à délibérer sur le résultat de la liquidation et à décider la clôture de la liquidation.

I (02321/795/15)

*Le Liquidateur.*

**S.I.E. S.A., SOCIETE D'INVESTISSEMENTS SCHREDER INTEREUROPA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 22.138.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme SOCIETE D'INVESTISSEMENTS SCHREDER INTEREUROPA S.A. sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 21 mai 2004 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Autorisation d'acquérir et de vendre des actions propres.
5. Divers.

I (02363/750/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**BEMALUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 87.478.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme BEMALUX HOLDING S.A. sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 21 mai 2004 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Décision à prendre quant aux dispositions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
5. Divers.

I (02364/750/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 40.630.

Notice is hereby given that the

**ORDINARY GENERAL MEETING**

of shareholders of MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A. will be held at Château de Septfontaines, 330, rue de Rollingergrund, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on May 25, 2004 at 4.00 p.m. to consider and vote on the following resolutions:

*Agenda:*

1. To receive the Management Report of the Board of Directors and the Report of the Auditors on the consolidated and parent company accounts at 31st December 2003

2. To approve the consolidated and parent company accounts for the year ended 31st December 2003
3. To allocate the result of the year ended 31st December 2003
4. To discharge the Board of Directors and the Auditors for the year ended 31st December 2003
5. To appoint the Directors
6. To appoint the Auditors
7. To determine the Directors fees
8. To pass a resolution in accordance with the requirements of article 100 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended
9. To approve the grant of stock options
10. To approve the change in the vesting period of certain stock options

There is no quorum of presence requirement for the meeting. Participation in the meeting is reserved to shareholders who file their intention to attend the meeting by mail and/or return a duly completed proxy form at the following address: MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange, attention: Véronique Mathieu Tel. +352 27 759 287, Fax: +352 27 759 359 no later than Friday, May 21, 2002, 5.00 p.m. Proxy forms for the meeting are available upon request at the registered office of the Company

Holders of Swedish Depository Receipts wishing to attend the meeting or be represented at the meeting via proxy have to request a power of attorney from FISCHER PARTNERS FONDKOMMISSION AB, P.O. Box 16027, SE-103-21 Stockholm, Sweden, Tel: +46 8 463 85 00 and send it duly completed to the following address: MILLICOM INTERNATIONAL CELLULAR S.A., 75, route de Longwy, L-8080 Bertrange, attention: Véronique Mathieu Tel: +352 27 759 287, Fax: +352 27 759 359, no later than Friday, May 21, 2002, 5.00 p.m. Those holders of Swedish Depository Receipts having registered their Swedish Depository Receipts in the name of a nominee must temporarily register the Swedish Depository Receipts in their own name in the records maintained by VPC AB in order to exercise their shareholders' rights at the meeting. Such registration must be completed no later than Friday May 14, 2004.

May 7, 2004.

I (02365/267/38)

The Board of Directors.

### **COSMOS LUX INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 41.467.

Les actionnaires de COSMOS LUX INTERNATIONAL, Sicav (la «Société») sont priés d'assister à

#### **l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des Actionnaires de la Société (l'«Assemblée») qui se tiendra au siège social de la Société à Luxembourg au 4, Boulevard Royal le 17 mai 2004 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Revue et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.
2. Considération et approbation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.
4. Quitus aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2003.
5. Nominations statutaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
6. Divers.

Les actionnaires qui souhaitent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire doivent confirmer leur participation au plus tard le lundi 14 mai 2004 à 17.00 heures par fax ou par lettre recommandée à l'adresse suivante:

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., 4, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, à l'attention de Madame Sophie Coccetta, Tél.: (+352) 26 200 304 23 / Fax: (+352) 26 202 469.

Tous les actionnaires peuvent assister et voter personnellement et peuvent nommer un mandataire par procuration pour assister et voter à leur place. Si vous ne pouvez pas participer en personne à l'Assemblée, vous pouvez obtenir un formulaire de procuration sur simple demande à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués ci-dessus. Pour être valable, la procuration doit être complétée et retournée au siège social par fax ou par courrier (au fax ou à l'adresse indiquée ci-dessus) afin d'être reçue le 14 mai 2004 au plus tard. Toute procuration reçue après le 14 mai 2004 à 17.00 heures sera considérée comme nulle et non avenue.

Toutes les actions de la Sicav ont un égal droit de vote. Les décisions des actionnaires seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Les actionnaires désireux d'obtenir le rapport annuel révisé au 31 décembre 2003 peuvent s'adresser au siège social de la Sicav.

II (01957/755/33)

Le Conseil d'Administration.

**MERAMI HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 23.162.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le *17 mai 2004* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2003;
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02125/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**IMMOBILIERE ORION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 93.725.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi *18 mai 2004* à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01998/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PAM (L), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 27.128.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav PAM (L) à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi *19 mai 2004* à 14.00 heures dans les locaux de PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A., 1a, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès des Services Financiers mentionnés ci-après:

Luxembourg: BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Belgique: PETERCAM S.A., Société de Bourse, 19, place Sainte-Gudule, B-1000 Bruxelles.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le prospectus et le dernier rapport périodique sont disponibles auprès des Services Financiers.

II (01904/755/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PANTASHOP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 16.521.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 17 mai 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la continuation de l'activité de la société malgré la perte reportée,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01996/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**REAL ESPANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 88.228.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 18 mai 2004 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01995/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ETRA GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 59.702.

Shareholders are kindly invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

to be held at the offices of the Fund, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on 17 May 2004 at 11.30 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31st, 2003; allocation of the net results.
3. Discharge to the Directors.
4. Statutory Appointments.
5. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

II (01821/755/22)

*The Board of Directors.*

---

**I.V.V. FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 88.227.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 18 mai 2004 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01994/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NIGHTINGALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 94.466.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 18 mai 2004 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire;
6. nomination d'un administrateur;
7. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
8. divers.

II (01993/817/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VELOCITY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 96.283.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 mai 2004 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. Rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. Lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. Affectation du résultat;
- e. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. Divers.

II (01989/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ANBECA HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 33.365.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 19 mai 2004 à 11.00 heures au 23, Avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour:

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01644/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VINCALUX FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 72.014.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *19 mai 2004* à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2003;
- b. Rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. Lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2003;
- d. Affectation du résultat;
- e. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. Démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant;
- g. Délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- h. Divers

II (01988/045/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHASSELAS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 77.076.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *17 mai 2004* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01985/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**REALISATION IMMOBILIERE EUROPEENNE (R.I.E.) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2432 Luxembourg, 1, place de Roedgen.  
R. C. Luxembourg B 45.712.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, le *19 mai 2004* à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires.
4. Divers.

II (01882/664/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SILPAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 70.140.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 mai 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01984/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**UNITED TRUST SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 70.207.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 mai 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (01983/817/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FILTILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 41.246.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 18 mai 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Divers

II (01937/788/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MILLENIUM FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 87.300.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 mai 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01982/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VIANITA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 9.915.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le lundi 17 mai 2004 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01869/1267/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ATLANTIQUE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 87.302.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 mai 2004 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01981/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LARIX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 23.556.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 18 mai 2004 à 15.00 heures au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Acceptation de la démission du Commissaire aux Comptes et nomination de son remplaçant
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915
7. Divers

II (01936/788/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---



**TRANSFINANCIERE EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 87.299.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 mai 2004 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01980/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CENTURY FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 87.301.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 mai 2004 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (01979/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**M. AND J. CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 20.241.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires qui se tiendra le 18 mai 2004 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Acceptation de la démission d'un administrateur et nomination de son remplaçant
5. Divers

II (01933/788/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PEF HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 53.280.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 19 mai 2004 à 15.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour:

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01927/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SEFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.009.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 21 mai 2004 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01926/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FIXED INCOME TRANSWORLD FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Steinsel, 50, rue Basse.

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires de FIXED INCOME TRANSWORLD FUND se tiendra selon les statuts le mardi 18 mai 2004 à 10.00 heures au siège de la société, 50, rue Basse à Steinsel, Grand-Duché de Luxembourg.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003 et affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Les actionnaires ayant l'intention d'assister à cette assemblée sont priés de bien vouloir en aviser la société par lettre, télécopie ou téléphone au moins une heure avant son ouverture.

II (01925/1593/18)

---

**MAGABIR S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 13.268.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 18 mai 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (00962/1017/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PEGASE S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 42.741.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mardi 18 mai 2004 à 10.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour:

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01923/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**REYL (LUX) GLOBAL FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 90.383.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav REYL (LUX) GLOBAL FUNDS à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 19 mai 2004 à 15.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes pour la période du 19 décembre 2002 au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises.
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, société anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01920/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CARCANI, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 52.756.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 19 mai 2004 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert de siège,
6. Divers.

Le 19 avril 2004.

II (01907/833/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PARO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 45.366.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le 18 mai 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2003.
3. Affectation du résultat.
4. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01908/643/17)

*Conseil d'Administration.*

---

**S.P.I. S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 24.169.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 mai 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (00961/1017/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NAVLINK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 76.772.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 mai 2004 à 9.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Délibération concernant la continuité des activités de la société en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01709/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HOLEANDERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 45.848.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 mai 2004 à 13.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003. Affectation du résultat.
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

II (01819/655/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BLACK STEEL ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 73.097.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 24 mai 2004 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 23 mars 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (01532/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VIZALMOPCO IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R. C. Luxembourg B 32.127.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 mai 2004 à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- Approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003.
- Affectation du résultat.
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Divers.

II (01454/560/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SELECTOR MANAGEMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 83.306.

The Board of Directors convenes the Shareholders of SELECTOR MANAGEMENT FUND, Sicav to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

to be held in L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal, on May 18, 2004 at 10.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Report of the Board of Directors and of the Auditor
2. Approval of the Financial Statements as at 31 December 2003
3. Allocation of Results
4. Discharge to the Directors
5. Renewal of the mandate of the Auditor
6. Statutory Elections.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of the Company or at one of the offices of BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme, in Luxembourg.

The Shareholders are advised that no quorum for the statutory general meeting is required and that decisions will be taken by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

II (01903/755/21)

*For the Board of Directors.*

---

23038

**VIARENTA S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 58.171.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

des actionnaires, qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, le 21 mai 2004 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant les années financières se terminant au 31 décembre 2002 et 2003;
2. Approbation des bilans concernant les années mentionnées ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire;
4. Divers.

II (01451/000/16)

---

**C.D.G. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 17.954.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 mai 2004 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 28 février 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (00963/1017/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BRISEIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 46.179.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 17 mai 2004 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2003,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert de siège,
6. Divers.

Le 19 avril 2004.

II (01906/833/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BSOP INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 46.903.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 21 mai 2004 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du commissaire aux comptes.

- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01816/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ATLI, ADVANCED TECHNOLOGY LUXEMBURG INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 55.844.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 mai 2004 à 15.00 heures au siège social avec pour:

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (01712/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LITECOMM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 64.707.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 19 mai 2004 à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- Approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2003.
- Affectation du résultat.
- Décision à prendre en conformité avec l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
- Nominations statutaires.
- Divers.

II (01453/560/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERNATIONAL WAVE HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 35.511.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le mardi 18 mai 2004 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (01868/1267/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CAMBERLEY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui aura lieu le vendredi 21 mai 2004 à 11.00 heures au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire concernant les comptes au 31 décembre 2003
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2003.
3. Décharges aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour prendre part à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur cinq jours francs au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg.

II (01896/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PIRA. MIDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 81.783.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 mai 2004 à 11.30 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003. Affectation du résultat.
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Question de la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
6. Divers.

II (01820/655/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MINETA S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires qui aura lieu le 21 mai 2004 à 10.00 heures au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire concernant les comptes au 31 décembre 2003
2. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2003.
3. Décharges aux administrateurs et au commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour prendre part à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur cinq jours francs au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au 2, rue du Fort Wallis à Luxembourg.

II (01897/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---